Organisation des Nations Unies

Transcription de la conférence de presse ONE UN en RDC, le 9 décembre 2020 à Kinshasa

La conférence de presse des Nations Unies était animée à partir de Kinshasa par Mathias Gillmann, porte-parole de la MONUSCO par intérim et coordonnateur du Groupe de communication des Nations Unies et depuis Goma, le Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire de la MONUSCO.

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Bonjour à tous, merci aux auditeurs de Radio Okapi pour leur fidélité et bienvenue dans cette nouvelle conférence de presse des Nations Unies en République démocratique du Congo.

Avec nous depuis Goma : le porte-parole militaire de la Mission, le Lieutenant-Colonel Tabore Haidara Moctar ; et à mes côtés ici à Kinshasa, le Directeur du Bureau conjoint aux droits de l'homme, Aziz Thioye, à la veille de la Journée internationale des droits de l'homme. Nous sommes également connectés aujourd'hui avec notre Bureau à Bunia.

Je voudrais commencer par vous dire que la Représentante spéciale du Secrétaire général en République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO, Leila Zerrougui, condamne les incidents violents qui ont eu lieu ces derniers jours dans l'enceinte et autour du Palais du Peuple à Kinshasa.

Ces incidents constituent une atteinte inacceptable à l'état de droit et aux institutions congolaises. La Représentante spéciale appelle tous les représentants des partis politiques et leurs militants au calme et à la responsabilité. Elle réitère la nécessité d'une résolution rapide et pacifique de la crise politique en RDC. Une crise qui, si elle persistait, pourrait avoir des répercussions sérieuses sur la situation économique et sécuritaire du pays. La République démocratique du Congo a besoin d'institutions stables et fonctionnelles se remettant au travail le plus vite possible et se concentrant sur le relèvement économique national et la stabilisation de l'est du pays.

Dans sa présentation du dernier rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité lundi 7 décembre, la Représentante spéciale a souligné que la MONUSCO a rencontré au cours du mois dernier de nombreux représentants des forces politiques et de la société civile pour les encourager à résoudre leurs différends par le dialogue, et éviter toutes provocations susceptibles d'inciter à la violence. La Mission a également souligné la nécessité de concentrer leurs efforts pour trouver un accord sur les politiques de stabilisation et les réformes institutionnelles essentielles à l'amélioration de la sécurité et de la vie quotidienne des Congolais. La MONUSCO continuera à faire usage de ses bons offices pour faciliter une résolution rapide et pacifique de cette situation.

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

Dans son allocution au Conseil de sécurité, Mme Zerrougui a aussi souligné que les activités meurtrières de groupes armés nationaux et étrangers dans les provinces de l'Est continuaient de mettre en évidence le rôle crucial de la Force de la MONUSCO, y compris sa Brigade d'intervention, pour aider les forces de sécurité nationales à étendre l'autorité de l'Etat et prévenir la violence contre les civils.

En Ituri, le commandant du Secteur Nord de la Force de la MONUSCO, le Général Mohammad Abu Sayeed Ali, et la Cheffe de Bureau adjointe de la Mission à Bunia en Ituri, Teohna Williams, ont visité Roe en territoire de Djugu hier, 8 décembre 2020.

Sur place, ils ont eu une réunion de travail avec l'équipe de gestion du camp de personnes déplacées internes de Roe. Ensemble, ils ont discuté du renforcement des mesures de protection du camp, face à la menace persistante d'attaques par les miliciens locaux.

Je vais tout de suite donner la parole à mon collègue militaire Moctar à Goma, pour un point sur la situation sécuritaire à l'Est.

Porte-parole militaire de la MONUSCO [Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar] : Merci Mathias. **La situation militaire est ce qui suit : au cours des semaines écoulées, la Force a poursuivi ses activités dans ses zones de responsabilité en intensifiant, particulièrement dans le territoire de Beni et de l'Ituri, les patrouilles de dissuasion dans l'objectif de rendre effective et totale la protection des populations. Elle a mené au total 3 864 activités, comprenant les activités aériennes, les patrouilles et les escortes**.

Sur le plan opérationnel, les activités concourant à la protection des civils restent en première ligne dans la planification des activités de la Force. La protection par projection reste un des moyens utilisés pour assurer la protection des civils. Ainsi, en Ituri, en plus des patrouilles quotidiennes et nocturnes pour rassurer la population, des patrouilles de longues durées ont été menées avec les FARDC et les PNC à Makayanga et Bokorongo. Dans le territoire de Beni, la Brigade a intensifié les patrouilles à Matadi et à Kanana, anticipant d'éventuelles attaques de groupes armés. Les unités ont patrouillé également à Mangango, Matombo, Samboko et Muzambayi pour rassurer les populations.

Toujours dans le cadre de renforcement des capacités de la Force dans les zones plus enclines aux représailles des groupes armés sur les populations, la Force a installé un détachement à Marabo où les assaillants basés à Djugu font des régulières incursions et aussi pour assurer une liberté de mouvement sur la RN-27.

Une compagnie de URUBATT a été également envoyée à Beni pour renforcer les unités existantes tandis que des compagnies de INDO RDB ont été installées à Valangou et à Chaboudou.

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

Le système de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (ISR) a été également amélioré et permet de rendre plus efficace la conduite des patrouilles et le partage des informations avec les FARDC.

Dans le cadre du soutien logistique et des travaux de génie, la Force continue de soutenir sur le plan logistique les FARDC dans l'opération TIMALIZE ADANI dans le territoire de Beni.

Dans tous les secteurs, les informations sont partagées avec les FARDC afin d'optimiser leurs opérations.

Les études et discussions sur le projet de construction des bases au profit des FARDC sont achevées et débuteront dans les jours à venir.

Au titre de la coopération civilo-militaire, la Force a déployé ses moyens de génie civil pour participer à divers projets d'accompagnement de la population, en étroite coopération avec le gouvernement local, tels que l'amélioration de l'éclairage public à Beni, la réhabilitation d'un pont à Sake, la réhabilitation d'une route à Aveba, l'installation d'un système photovoltaïque à Goma et une réhabilitation rapide des routes à la prison de Kangbayi à Beni. Ces activités témoignent de la détermination et de l'engagement de la MONUSCO envers le peuple de la RDC et entrent en droite ligne dans l'accomplissement de son mandat.

Le 28 novembre, 125 détenus malades de la prison centrale de Bunia ont bénéficié de consultations médicales gratuites (avec médicaments gratuits) de l'hôpital marocain de niveau 2.

Le 7 décembre, le commandant de la Force, le Lieutenant-général, Ricardo Augusto Ferreira Costa Neves, a inauguré l'école Lusoli dans le territoire de Rutshuru. C'est un complexe qui comprend six classes avec toilettes pour accueillir plus de 300 élèves dans cette partie reculée du pays.

La Force développe des initiatives de dialogue pour compléter déjà les actions menées dans le cadre de la protection des populations. Ainsi dans le territoire de Beni, en Ituri et dans le Sud-Kivu, les dialogues ont été menés avec les chefs locaux pour permettre à la population de retourner dans les villages abandonnés.

Le commandant de la Force poursuit sa visite opérationnelle sur le terrain. Cette semaine, il se trouve dans le Sud-Kivu et continuera dans le Tanganyika. J'en ai fini. N'hésitez pas à poser des questions si vous en avez. Merci.

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Merci Moctar. Avant de donner la parole à Aziz, je voudrais vous signaler que **l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, le HCR, vient de finaliser une distribution d'aide en espèces au profit de plus de 43 000 personnes déplacées, retournées et membres des familles d'accueil dans les territoires de Demba, province du Kasaï Central et de Mweka, au Kasaï.**

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

Vous vous rappelez certainement qu'en août 2020, plus de 32 000 personnes ont dû fuir la violence à la suite d'un conflit intercommunautaire dans la localité de Bakwakenge, au Kasaï Central.

Des équipes ont immédiatement été déployées sur le terrain et le HCR a par la suite distribué des articles comprenant des bâches en plastique, des couvertures, du savon et des kits d'ustensiles de cuisine à plus de 10 000 personnes.

Par ailleurs, le HCR condamne fermement une attaque contre son personnel et ses partenaires, dimanche 6 décembre, dans la cité de Benak Leka à 150 km au nord de Kananga. Des hommes ont violemment interrompu la distribution d'aide en espèces qui a dû être reportée jusqu'à nouvel ordre, empêchant 300 familles vulnérables de recevoir l'assistance dont elles ont désespérément besoin.

Je voulais aussi vous signaler que les Nations Unies lancent aujourd'hui officiellement une ligne verte interagences sur la redevabilité et la protection contre l'exploitation et les abus sexuels : le numéro 495555 est gratuit et accessible sur les réseaux Vodacom, Airtel et Orange.

Cette ligne verte s'inscrit dans le cadre de la stratégie révisée de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels en République démocratique du Congo. Elle est opérationnelle depuis le 1er décembre.

Je donne maintenant la parole au Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme, Aziz Thioye.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Thioye] : Merci beaucoup cher Mathias. Mesdames et messieurs les journalistes, chers auditeurs de la Radio Okapi, j'ai l'honneur et le plaisir de sacrifier à l'heureuse tradition de m'adresser à vous, en cette veille de la Journée internationale des droits de l'homme pour dresser les perspectives dans le domaine des droits de l'homme en République démocratique du Congo.

Comme vous le savez, demain, 10 décembre 2020 marque le 72ème anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cette année, le thème de la célébration est «***Reconstruire en mieux : placer les droits de l'homme au cœur de la reprise ».***

Quoi de plus logique, la pandémie de la Covid-19 a durablement bouleversé le mode de vie de l'humanité tout entière et eu un impact sur la situation des droits de l'homme, y compris en République démocratique du Congo.

A l'instar de tous les pays du monde, la République démocratique du Congo a pris des mesures pour lutter contre la propagation de la maladie. Les mesures de restrictions prises au niveau national et provincial ont eu un impact sur les droits et libertés. Certaines de ces mesures étaient nécessaires et

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

légitimes conformément à l'objectif poursuivi qui était d'endiguer la maladie et de préserver des vies humaines. Il convient de noter aussi que tous les secteurs essentiels de la vie nationale ont été mis à rude épreuve, notamment les aspects relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels.

La pandémie de la Covid-19 a eu des effets aussi sur les conflits, les groupes armés profitant des mesures de restriction, ont commis de nombreuses attaques contre les populations civiles.

De janvier à octobre 2020, le BCNUDH a documenté 6.858 violations et atteintes aux droits de l'homme à travers le pays, soit une augmentation de 35 % par rapport à la même période en 2019.

Ces violations et ces atteintes ont causé 12.550 victimes (dont au moins 2.537 femmes et 1.219 enfants). Cette augmentation s'explique par l'intensification des activités des groupes armés dans les provinces affectées par le conflit, en particulier l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Tanganyika.

La moitié des violations documentées dans les zones affectées par les conflits a eu lieu dans la province du Nord-Kivu, où au moins 948 civils ont été tués (dont 218 femmes et 63 enfants) et 701 blessés (dont 104 femmes et 46 enfants).

L'année 2020 marque le dixième anniversaire de la publication par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme du Rapport mapping sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire en République démocratique du Congo pour la période de 1993 à 2003 par des forces de défense et de sécurité et groupes armés nationaux et étrangers. L'opportunité de ce dixième anniversaire a permis de mesurer le chemin parcouru, les défis à relever dans le domaine de la justice transitionnelle et la lutte contre l'impunité.

Au plus haut niveau, les autorités de la République se sont engagées à mettre sur pied des mécanismes de justice transitionnelle pour faire face aux crimes rapportés dans le Rapport mapping ainsi que d'autres commis antérieurement. Conformément à son mandat, le BCNUDH apportera son concours technique, logistique et financier pour la mise en œuvre des recommandations et l'établissement d'une stratégie de justice de transition en RDC.

Par ailleurs, le BCNUDH continue de soutenir les efforts des autorités judiciaires dans le cadre de la lutte contre l'impunité. De janvier à octobre 2020, au moins 111 soldats des FARDC, 52 agents de la PNC et 90 membres de groupes armés ont été condamnés pour des violations et atteintes aux droits de l'homme.

Alors que les avancées dans le domaine de l'espace démocratique ont été enregistrées en 2019, mon bureau continue cependant d'enregistrer des signes inquiétants, indiquant des restrictions de la liberté d'opinion et d'expression. En effet, de janvier à octobre 2020, le BCNUDH a documenté 890 violations des droits de l'homme en lien avec l'espace démocratique, ce qui représente une augmentation de 14% par rapport aux 778 violations documentées au cours de la même période en 2019.

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

Cette situation illustre une certaine forme de persistance des restrictions à l'espace démocratique, y compris des obstacles à la liberté de la presse, des attaques et menaces contre des défenseurs des droits de l'homme et autres acteurs de la société civile, la répression de certaines manifestations pacifiques, y compris à travers une utilisation de la force létale.

À partir de mars 2020, certaines de ces violations ont été commises dans le cadre de l'application de mesures visant à empêcher la propagation de la COVID-19, y compris celles mises en place dans le cadre de l'état d'urgence.

Alors que les Etats se rendent progressivement à l'évidence que l'humanité devra apprendre à vivre avec la pandémie, il est important de saisir cette opportunité pour continuer la construction d'une société respectueuse des droits de l'homme. Les mécanismes visant à faire face aux crises multiformes causées par la pandémie de la Covid-19 devraient considérer une approche basée sur les droits de l'homme en respectant les exigences de participation, de non-discrimination et de redevabilité.

En effet, selon la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, pour mieux reconstruire, elle souligne qu'il est capital de tirer des leçons de cette crise afin de mettre fin à toute forme de discrimination, de réduire les inégalités, d'encourager la participation et de renforcer la volonté et les efforts pour atteindre les objectifs du développement durable.

Ce quadruple objectif ne peut être atteint qu'en défendant les droits de l'homme. Les droits de l'homme permettent de créer une société plus juste et résiliente.

Le BCNUDH continuera de mettre en œuvre son mandat dans ce contexte et dans le cadre de la transition de la MONUSCO. Vous recevrez un document reprenant les grandes lignes d'opportunités qui s'offrent à nous dans les prochains mois dans les domaines de l'assistance technique, de la lutte contre l'impunité et la justice transitionnelle, dans le domaine de la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, de la protection des civils et de la continuité de l'ouverture de l'espace démocratique, notamment en ce qui concerne la lutte contre le discours de haine ainsi que l'incitation à la violence. Je vous remercie (**Cfr. Pièce jointe)**

Question 1

Jaëlle Mulowayi/ Actu30.cd : Ma question s'adresse à Mathias. Selon certaines sources, on a appris que Mme Leila Zerrougui a échangé avec la présidente de l'Assemblée nationale, mardi dernier. Est-ce que l'information est vraie ? Si c'est vrai, de quoi ont-elles discuté ?

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : La Représentante spéciale rencontre tous les responsables politiques qui en font la demande. Vous le savez, elle a un mandat de bons offices pour essayer d'identifier des synergies et des solutions. Donc, dans le contexte actuel, évidemment elle est disponible pour recevoir tous les responsables politiques qui souhaiteraient la rencontrer et pour pousser le message que je vous ai expliqué au début de cette conférence de presse.

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

Quelles que soient les divergences qui existent, quels que soient les désaccords politiques qui s'expriment, il faut que cette crise politique soit résolue par des voies pacifiques et arriver à une résolution qui permette aux institutions de continuer à fonctionner. Les divergences font partie de la vie démocratique mais elles doivent être résolues dans le dialogue, dans le respect de la Constitution et dans l'intérêt de la population congolaise.

Vous le savez, la République démocratique du Congo fait face à une crise sécuritaire grave à l'Est qui persiste, il y a des difficultés évidemment économiques et socio-économiques qui sont très fortes et qui touchent la vie quotidienne des Congolais. Et ces conséquences socio-économiques ou cette situation socio-économique peut se dégrader aussi sous l'effet de la pandémie de COVID-19.

Donc, il nous semble extrêmement important de rappeler, quels que soient encore une fois les divergences politiques et les désaccords qui peuvent s'exprimer, que la République démocratique du Congo ne doit pas connaître de vide institutionnel et il faut que cette crise politique soit résolue rapidement pour que l'Etat, les autorités, puissent concentrer leurs efforts sur le soutien à la population et sur le renforcement de l'autorité de l'Etat, de son autorité sur le territoire congolais.

Question 2
Esperance Emeka/ RLTV : J'ai deux petites questions. La première est adressée à Mathias. Est-ce que vous pouvez nous dire la position de la MONUSCO en rapport avec l'annonce faite par le chef de l'Etat sur la formation d'un Gouvernement d'Union sacrée ?

La deuxième question est adressée à M. Aziz Thioye, c'est en rapport avec les récents incidents enregistrés à l'Assemblée nationale. Est-ce que nous pouvons avoir le bilan de ces violations ?

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Sur votre première question, pour la MONUSCO, il est clair que les solutions à cette crise politique, ce sont les Congolais, ce sont les femmes et les hommes politiques congolais qui doivent les trouver. Donc, la MONUSCO ne cherche pas à imposer une solution ou à s'immiscer dans un débat qui est souverain et qui concerne les autorités et les élus congolais.

Le message, le seul message que nous adressons, c'est qu'il faut résoudre cette crise politique de manière non violente, de manière pacifiée, de manière pacifique, et qu'il faut que cette résolution arrive plutôt rapidement qu'en prenant trop de temps, parce qu'il nous semble extrêmement important que les institutions congolaises soient fonctionnelles, soient stables pour pouvoir s'attaquer à tous les défis qui restent ceux du pays aujourd'hui.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Thioye] : Merci, nous n'avons pour l'instant pas de bilan concernant les incidents qui ont eu lieu hier et avant-hier à l'Assemblée nationale. Nos équipes travaillent sur cette situation depuis hier. Nous avions des équipes dans les alentours de l'Assemblée nationale. Evidemment, nous n'avons pas pu

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

avoir accès à l'intérieur de l'hémicycle pour des raisons évidentes de sécurité. Ce que je voudrais juste dire, dans les heures qui suivent, nous aurons un bilan beaucoup plus officiel, un peu plus documenté par nos équipes. Nous avons reçu beaucoup d'allégations venant de différents segments et différents acteurs politiques que nous devons vérifier pour pouvoir en assurer la crédibilité. Donc, c'est un principe de précaution et une méthodologie qui nous est chère et qui nous guide dans notre travail.

Je voudrais juste saisir cette occasion pour dire ceci : ce qui s'est passé avant-hier et hier, n'honore pas la démocratie, ni l'état de droit. Il est vrai que dans beaucoup de pays, dans les institutions parlementaires, nous assistons quelques fois à des empoignades. Mais je pense que s'il ne s'agit que d'empoignades entre parlementaires, ça ne pose pas de problème. Que des acteurs politiques de tous bords puissent faire intervenir des jeunes à l'intérieur de l'hémicycle est condamnable. La violence, elle est condamnable, elle doit cesser.

Je dois juste rappeler à tous ces acteurs que dans les années passées, beaucoup d'acteurs politiques et institutionnels ont fait l'objet de sanctions du point de vue multilatéral et bilatéral. Et je pense que les mêmes principes et les mêmes causes peuvent générer les mêmes conséquences. Il faut que tout le monde se ressaisisse et se rende bien compte qu'il n'est plus possible de revenir en arrière. Certaines pratiques ne doivent plus être de mise et il faut privilégier la poursuite de tous les objectifs légitimes par des voies pacifiques. Merci.

Question 3
Mamy Mwanza/ RTNC (Bunia) : Ma question s'adresse au directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme. Le 10 décembre de chaque année est la Journée des droits de l'homme. Au-delà des rapports réguliers que vous faites, est-ce qu'on peut noter de l'amélioration par rapport à tout cela ?

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Thioye] : Merci beaucoup et bonjour aux auditeurs et aux journalistes du côté de l'Ituri. Je pense qu'au-delà, notre travail ne consiste pas seulement à observer, enquêter et établir des rapports. Evidemment, c'est la partie de notre mandat qui est la plus visible. Mais je dois dire qu'aujourd'hui et je l'ai dit au cours d'une émission "Dialogue entre Congolais" [sur Radio Okapi], je pense il y a deux jours, où j'ai mis en avant de façon très claire les avancées auxquelles nous sommes en train d'assister du point de vue de la protection de certains droits catégoriels qui concernent les peuples autochtones mais également les personnes vivant avec handicap, qui sont le fait de certaines institutions de la République, mais également de certains représentants de la population, je veux dire, des députés et des sénateurs qui, aujourd'hui travaillent sur ces questions du point de vue normatif. Ce sont des avancées.

Nous avons apporté notre assistance technique et financière pour que cela puisse se faire. Et tout le mérite revient à ces ministères-là, à ces institutions qui ont sponsorisé et pris l'initiative de ces propositions ou projets de loi, mais également de ces députés et de ces sénateurs qui ont bien voulu les adopter.

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

J'ai parlé aussi des avancées qu'il y a en termes de lutte contre l''impunité, je l'ai mentionné dans ma présentation de tout à l'heure, et je voudrais ici encore une fois saluer les performances de la justice militaire. Nous avons tous suivi la condamnation pour crime de guerre d'un chef de guerre très connu, Sheka, par la justice militaire dans le Nord-Kivu, il y a quelques jours.

Avant-hier, il y a eu une autre eu une autre condamnation dans le cadre d'un procès qu'on appelle le procès Miriki - pour dire qu'il y a des avancées.

Les informations que nous collectons et les rapports que nous avons établis et mis à la disposition de la justice militaire congolaise ont pu permettre de mener des enquêtes judiciaires avec l'appui de la MONUSCO et d'autres partenaires, y compris nous, et de pouvoir tenir ces audiences qui ont conduit à ces condamnations-là, que j'ai mentionnées dans ma présentation.

Donc, pour dire qu'au-delà des rapports, il y a des progrès. Evidemment face à l'immensité des violations qui sont rapportées, ça peut paraitre comme une goutte d'eau dans un océan, mais il y a des progrès.

Question 4
Constant Mbagalwa/ Radiotélévision Mont Bleu (Bunia) : Je m'adresse à Mr Mathias Gillmann. Le 19 décembre prochain, l'actuel mandat de la MONUSCO prendra fin : est-ce que la MONUSCO peut nous faire un bilan sommaire en fonction de ses actions sur le terrain, ici à l'Est de la République démocratique du Congo ? Merci.

Et la seconde question s'adresse à la Force : l'Ituri continue à enregistrer des massacres de civils. Le weekend dernier, plus de 30 civils étaient exécutés par la milice FPIC, quelles ont été les actions que la MONUSCO a posées pour protéger les civils dans cette partie du territoire d'Irumu en Ituri ?

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Je vais commencer. Le mandat effectivement expire et va être renouvelé dans les jours qui viennent. La MONUSCO a fermé ces deux dernières années neuf bureaux à travers tout le pays, dans des zones qui maintenant connaissent une relative stabilité.

Nous concentrons notre présence et nos opérations dans les zones qui sont encore affectées par le conflit, donc on est tout à fait conscients qu'il reste un travail à faire dans le Nord-Kivu, dans le Sud-Kivu et dans votre province de l'Ituri en particulier.

Il y a eu des progrès politiques et sécuritaires à l'échelle du territoire du Congo. Il est vrai que dans les provinces de l'Est, il y a encore un travail immense à faire parce que le conflit gangrène les communautés et les sociétés qui vivent au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et en Ituri. C'est-à-dire qu'il y a une dimension communautaire, il y a des gens qui sont des tireurs de ficelle, qui profitent de l'économie

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

de guerre pour pouvoir continuer leurs trafics, et donc il y a tout un ensemble de problèmes qui rendent les conflits dans ces trois provinces extrêmement complexes.

C'est pourquoi dans la perspective de la transition de la MONUSCO et d'un retrait, qui n'est évidemment pas immédiat mais sur lequel nous commençons à réfléchir, nous allons concentrer notre présence, nos opérations et nos moyens militaires dans les zones encore affectées par le conflit pour pouvoir aussi, à terme, quitter ces provinces de l'Est.

Mais donc, pour l'instant, notre transition sera progressive, les tâches de la Mission onusienne seront progressivement transférées au gouvernement de la RDC, et dans les trois provinces de l'Est qui restent lourdement affectées par les conflits, nous allons concentrer notre présence militaire et nous allons concentrer nos efforts et nos moyens.

Je vais laisser mon collègue militaire répondre sur les opérations et les activités de la Force en territoire d'Irumu.

Porte-parole militaire de la MONUSCO [Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar] : Merci pour la question. Il est vrai que la situation sécuritaire dans l'Ituri demeure une préoccupation au regard des incursions et des attaques des assaillants basés à Djugu contre les populations civiles. Nous sommes conscients de cela et pour aller en droite ligne avec le mandat, qui met la protection des civils au centre de nos actions, la Force a intensifié ses actions en lien particulièrement avec la sécurité des populations civiles.

Les patrouilles ont été intensifiées pour offrir plus de sécurité aux agriculteurs qui travaillent dans les champs, en ce moment de récoltes. L'accent a également été mis sur les axes d'approvisionnement afin de donner une liberté réelle aux mouvements de population.

En ce qui concerne les grandes villes comme Bunia, les patrouilles conjointes nocturnes et diurnes avec les FARDC, les UNPOL et les PNC ont été également intensifiées. Enfin, a été détachée une unité dans le territoire d'Irumu à Marabo pour faire face aux nombreuses incursions que cette partie connait depuis un certain moment.

Pour appuyer ce que le porte-parole, Mathias, vient de dire, la concentration des moyens dans les zones les plus enclines à l'insécurité, il est planifié depuis un certain temps le renforcement en Ituri et dans le territoire de Beni par des unités qui viennent du Tanganyika. Si vous avez suivi ce que je viens de dire précédemment, il y a le détachement d'un bataillon indonésien qui a été envoyé en Ituri et dans le Nord-Kivu pour renforcer les unités existantes.

Enfin pour terminer : des initiatives sont développées par les responsables de la Force pour engager des dialogues avec les chefs et les responsables communautaires localement pour trouver des solutions endogènes à cette crise.

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

Question 5
Fiston Kayomba/ Géopolis Hebdo : Je reviens un peu à la communication de Madame Leila Zerrougui. Elle s'était adressée au Conseil de sécurité par rapport à la situation politique actuelle au pays. Elle avait dit qu'il y aurait des conséquences suite à ce qui se passe, des conséquences économiques et sécuritaires au pays. Et elle encourage le Conseil de sécurité à favoriser les négociations par rapport aux acteurs politiques. Ma question est de savoir quelle est la recette, d'une manière claire, que la MONUSCO propose au Conseil de sécurité des Nations Unies pour qu'il y ait enfin une entente entre les acteurs politiques ?

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : La MONUSCO n'a pas à avoir de recette : ce sont les acteurs politiques, ce sont les élus congolais qui doivent trouver cette recette. Notre message, c'est que quand il y a une crise politique comme ça, il y a un risque de créer un vide institutionnel, c'est-à-dire d'avoir des institutions congolaises, des ministères ou un parlement, qui ne sont pas à 100 % de leurs capacités pour travailler sur les problèmes du pays.

Les crises institutionnelles ont des conséquences sur la totalité de l'organisation de l'Etat. Donc le message que la Représentante a adressé, c'est le suivant : il peut y avoir des divergences, elles peuvent s'exprimer, mais il faut que les institutions congolaises restent fonctionnelles pour pouvoir s'attaquer aux nombreux défis qui se posent encore pour le pays.

Et elle compte - c'est ce qu'elle a dit au Conseil de sécurité - sur tous les membres du Conseil de sécurité et sur tous ceux qui peuvent avoir une influence pour pousser ce message de règlement, de résolution pacifique et rapide de cette crise politique pour permettre à la République démocratique du Congo d'aller de l'avant.

Question 6
Saint Germain Ebengo/ Patrie News : Une question pour Abdoul Aziz Thioye. C'est demain la célébration de 72 ans de la déclaration universelle des droits de l'homme. Evènement qui va coïncider avec la campagne de 16 jours relatifs à la lutte contre les violences faites à la femme. Première question, Que pensez-vous de ce double évènement ?

Deuxième question, vu que l'exercice des droits n'est pas sans jouissance des libertés fondamentales. Quelles mesures comptez-vous mettre en place pour que la liberté fonde ses racines dans la nature même de l'homme ? Parce que l'oppression peut venir d'un courant religieux ou d'une idéologie et pas forcément d'un régime politique autoritaire.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Thioye] : Saint Germain de Près, pour ne pas le nommer, qui pose tout le temps des questions très complexes. Je ne suis pas sûr de pouvoir répondre à toutes les questions mais je vais essayer. Oui, évidemment nous avons lancé le 25 [novembre], vous avez suivi la ministre du Genre procéder à la cérémonie de lancement de 16 jours d'activisme, qui sont un appel à la mobilisation de tous en faveur de la lutte contre les discriminations, les vulnérabilités qui fondent la violence à l'égard des femmes.

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

Mais surtout de travailler à vivifier et à se mobiliser autour de la réalisation des droits de l'homme pour des catégories spécifiques qui sont malheureusement des oubliés dans toute cette mobilisation ou dans les célébrations qui ont cours tout au cours de l'année.

Du 25 [novembre] au 10 [décembre] journée des droits humains, il y a une série d'autres journées internationales, sur les défenseurs des droits de l'homme, sur les personnes vivant avec le Sida, sur les personnes vivant avec Handicap. Aujourd'hui, sur la prévention du génocide qui est un sujet d'une actualité extrêmement importante dans un contexte où le recours-, je l'ai dit tout à l'heure-, au discours de haine, à l'incitation à la violence, génère la violence intercommunautaire. Et nous savons tous que le plus grand risque de violences de masse provient des violences intercommunautaires.

Donc, vous voyez l'importance de cette mobilisation autour de ces journées internationales, autour de ces thématiques droits de l'homme qui sont un moment fort qui interpelle la conscience de l'ensemble de la communauté congolaise sur les problèmes de droits de l'homme qui existent dans le pays et sur lesquels il faut évidemment se mobiliser et aller de l'avant.

Cela nous amène au sens réel du message de cette Déclaration universelle des droits de l'homme. L'égalité des dignités et des droits. Il est important de continuer dans le contexte de la Covid-19 à travailler à sur cette base- et c'est sur cela que je voudrais surtout insister : la Haut-commissaire appelle à reconstruire en mieux, reconstruire en mieux, c'est créer les conditions d'une plus grande accessibilité. Accessibilité en termes de droits, cela veut dire accessibilités aux services sociaux de base pour résoudre et combler les gaps dans l'accès à tout ce qui est services sociaux et services économiques.

C'est extrêmement important, mais surtout créer des conditions d'inclusion. L'inclusion, c'est faire en sorte que toutes les catégories, quelles que soient leurs conditions sociales, puissent être inclues et prises en compte dans les étapes de cette reconstruction. D'où la nécessité d'inscrire tout dans ce message universel mais surtout de créer les conditions d'universalité d'accès aux droits de l'homme.

Question 7
Roger Marley Lukunga/ Elima News : L'union sacrée pour la nation qui se dessine en RDC va-t-elle rencontrer la MONUSCO sur son chemin pour faire chemin ensemble et comment va se dérouler cette camaraderie entre les deux partenaires ?

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : La MONUSCO est mandatée par le Conseil de sécurité, vous le savez. Il y a deux grands volets. C'est un : la protection des civils et la réponse à la crise sécuritaire à l'est. Et deux : les bons offices. Donc, la MONUSCO travaille avec les autorités, les acteurs politiques, le Gouvernement, le président pour accompagner le renforcement de la démocratie en RDC.

Dans le contexte actuel, nous appuierons toute initiative qui va dans le sens d'une résolution pacifique et pacifiée des divergences politiques. Si on peut être utile, on sera utile. Mais encore une fois, ce sont

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

les acteurs congolais, les responsables politiques congolais, les élus congolais qui doivent trouver les solutions à cette crise politique et la MONUSCO les accompagnera, les appuiera autant qu'elle le peut.

Question 8
César Ndahora/ Radio Fides Tudjenge (Bunia) : Ma question s'adresse à Monsieur Mathias Gillmann. Qu'est-ce que la MONUSCO compte envisager dans le cadre de l'appui au Gouvernement congolais qui a des difficultés pour prendre en charge les miliciens qui sont sortis de Djugu et aussi le processus de désarmement des FRPI qui est mis en veilleuse ?

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Vous le savez, je vais commencer avec le FRPI, c'est effectivement un processus qui, malheureusement, n'a toujours pas commencé de manière significative pour la démobilisation et le désarmement des FRPI. Nous avons mobilisé des fonds à travers le Fonds de stabilisation pour soutenir la réintégration communautaire des FRPI. Mais ceci ne pourra intervenir qu'une fois que la démobilisation et le désarmement de ces combattants auront été effectifs.

Donc, nous encourageons, nous soutenons les autorités provinciales et le dialogue qu'elles ont avec le FRPI et nous espérons que ce dialogue pourra porter ses fruits pour aboutir à quelque chose de concret qui nous permette de lancer la réintégration sur une base communautaire.

En ce qui concerne la CODECO ou les miliciens qui se réclament de la CODECO, nous ne sommes pas associés à l'initiative présidentielle qui vise à obtenir des engagements de leur part. Mais, encore une fois sur le principe, la MONUSCO et les partenaires internationaux, qui ont un discours extrêmement similaire, partent du principe que nous soutiendrons une réintégration communautaire, c'est-à-dire une absorption des anciens miliciens au sein de leur communauté et au profit, au bénéfice de ces communautés.

En revanche, nous ne serons pas impliqués dans une réintégration qui implique une récompense à travers une réintégration dans les forces de sécurité, parce que nous estimons que cela n'a pas marché par le passé et que cela ne remplit pas les conditions de la lutte contre l'impunité et d'une stabilisation durable d'un territoire. Je ne sais pas si Aziz veut ajouter quelque chose sur ce sujet.

Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme [Aziz Abdoul Thioye] : Oui, sur la question de la démobilisation, la réintégration, la prise en charge des miliciens, je pense que c'est une question sur laquelle le Gouvernement est en train de travailler. Evidemment, la MONUSCO et les Nations Unies en général-, dans ce processus de démobilisation, désarmement et réintégration-, veulent s'assurer, effectivement, que tout ce qui est fait est en lien et en parfaite conformité avec les principes du droit international. Et Mathias vient de le dire, il est important d'éviter, comme trop souvent dans ce pays, de donner l'impression qu'une récompense est accordée aux auteurs des violences. Il est vrai que la paix n'a pas de prix, il faut travailler par tous les moyens à faire taire les armes. Mais il faudrait éviter de donner une prime à l'impunité.

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28

Mais surtout de donner l'impression, effectivement, que les meilleurs moyens d'accéder aux forces de sécurité et de défense est de prendre les armes. Vous avez des millions de jeunes Congolais aujourd'hui qui peuvent aspirer tout bonnement, comme dans n'importe quel pays, à accéder, à embrasser les métiers des armes comme vocation. Il faudrait aller de plus en plus dans cette direction. Et c'est pour cela que, pour les Nations Unies, le plus important est d'aller vers une réintégration communautaire.

De la même façon que les amnisties, évidemment, sont des questions qui relèvent de la discrétion de l'Etat. Mais la lutte contre l'impunité est un engagement fort, public pris par le chef de l'Etat et les institutions nationales d'œuvrer sans relâche à lutter contre l'impunité pour tous les crimes graves mais surtout aussi de mettre en place un processus de justice transitionnelle pour prendre en compte les droits et les besoins des victimes qui ont été trop souvent oubliées dans tout le processus de paix. Merci.

Porte-parole de la MONUSCO par intérim [Mathias Gillmann] : Merci beaucoup. C'est la fin de cette conférence de presse. A la prochaine fois, merci !

Contacts :
MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20
Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60
Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 04 ; mobile : +243 81 89 77 06
Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28